

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
2 OCTOBRE 2023 - 10h00

Salle du Chêne et l'olivier 2 à La Londe les Maures

ORDRE DU JOUR

I. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE  
DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

*Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions prises par Monsieur le Président. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.*

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Présentation du rapport d'activités 2022 de la CCMPM *(approuvé par délibération n°126/2023)*
2. Adhésion des communes de La Londe les Maures, Pierrefeu-du-Var et des Arcs sur Argens au Syndicat Mixte du Massif des Maures. *(approuvé par délibération n°127/2023)*
3. Fonds de concours - Adoption d'une convention type *(approuvé par délibération n°128/2023)*

III. RESSOURCES HUMAINES

4. Création d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité *(approuvé par délibération n°129/2023)*
5. Désignation du référent déontologue des élus de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures - Convention de partenariat avec le CDG - Autorisation de signature. *(approuvé par délibération n°130/2023)*
6. Suppression de la régie de collecte - Pierrefeu du Var *(approuvé par délibération n°131/2023)*

IV. FINANCES

7. TEOM - Suppression du zonage *(approuvé par délibération n°132/2023)*
8. Vote du taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères *(approuvé par délibération n°133/2023)*

9. Décision modificative n°1 du budget principal de la CCMPM *(approuvé par délibération n°134/2023)*
10. Dissolution de la régie de station de service de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures *(approuvé par délibération n°135/2023)*
11. Sortie de l'actif et de l'inventaire des biens de faible valeur totalement amortis *(approuvé par délibération n°136/2023)*
12. Expérimentation du compte financier unique CFU - gestion 2023 *(approuvé par délibération n°137/2023)*
13. Fonds de concours - Réhabilitation paysagère du centre-ville, La Londe les Maures *(approuvé par délibération n°138/2023)*
14. Fonds de concours - Travaux d'aménagement (place Allègre/rue Foch et » rues avoisinantes), La Londe les Maures *(approuvé par délibération n°139/2023)*

#### **V. HABITAT**

15. Contrat de mixité sociale *(approuvé par délibération n°140/2023)*

#### **VI. DFCI**

16. Avenant à la convention pour la mise en œuvre des travaux DFCI par la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez situés sur le territoire de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures *(approuvé par délibération n°141/2023)*

#### **VII. DÉCHETS**

17. Attribution des lots n°1-2-3-4-5-6 du marché de gestion des « déchets ménagers et assimilés suite à la commission d'appel d'offres du 28 septembre 2023 - Autorisation de signature *(approuvé par délibération n°142/2023)*
18. Procès-verbal de transfert entre la ville de Collobrières et la Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures d'un terrain affecté à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers - Quartier Notre Dame « Déchèterie de Collobrières » *(approuvé par délibération n°143/2023)*
19. Procès-verbal de transfert entre la ville de Cuers et la Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures d'un terrain affecté à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers - Avenue des Bousquets « Déchèterie de Cuers » *(approuvé par délibération n°144/2023)*

20. Procès-verbal de transfert entre la ville de la Londe les Maures et la Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures d'un terrain affecté à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers - Quartier la Pabourette « Déchèterie de la Londe les Maures » ***(approuvé par délibération n°145/2023)***
21. Procès-verbal de transfert entre le syndicat mixte Bormes les Mimosas/La Londe les Maures/Le Lavandou et la Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures d'un terrain affecté à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers - Quartier Manjastre « Installation de gestion des Déchets de Manjastre » ***(approuvé par délibération n°146/2023)***
22. Rapport Annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, Direction des déchets ménagers et assimilés ***(approuvé par délibération n°147/2023)***